

Notice descriptive	
Titre	Avis du 31 mars 2025 listant les substances actives n'ayant pas fait l'objet d'une décision de non approbation ou de non renouvellement au titre du règlement (CE) n° 1107/2009 du Parlement et du Conseil du 21 octobre 2009, abrogeant les directives 79/117/CEE et 91/414/CEE du Conseil et pour lesquelles s'applique la mesure d'interdiction prévue au IV de l'article L. 253-8 du code rural et de la pêche maritime.
Numéro NOR	TECP2507504V
Ministère	Ministère de la Transition Écologique et Solidaire - Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales
Thématique de document	Prévention des risques
Type de document	Avis
Date de signature	31-03-2025
Date de publication	03-04-2025
Document	TECP2507504V.pdf